

Convention FUB-FUAJ / Comment obtenir sa carte d'adhérent FUAJ ?

Contexte

LA FUB et la FUAJ (Fédération Unie des Auberges de Jeunesse) ont signé une convention de partenariat le 25 avril dernier.

Gratuité de la carte de membre de la FUAJ

Pour les adhérents de La FUB, cela se concrétise par la possibilité d'obtenir (gratuitement) la « carte adhérent FUAJ Partenaire », leur ouvrant l'accès aux 73 Auberges de jeunesse et 37 Centres affiliés, membres du réseau FUAJ, pour une année civile.

De plus, grâce à cette carte d'adhérent, ils bénéficieront, selon les cas, soit de l'accès, soit de tarifs préférentiels (jusqu'à 10% de réduction) dans toutes les auberges du réseau *Hostelling International* (4000 auberges à travers le monde).

Obtenir sa carte de membre de la FUAJ

Pour obtenir cette « carte d'adhérent FUAJ partenaire », l'adhérent FUB a deux possibilités :

- se présenter avec sa carte FUB dans l'une des 73 Auberges de Jeunesse du réseau FUAJ (Centres affiliés et AJ étrangères exclus) dont la liste figure en annexe.
- demander sa carte « en ligne » sur le site www.hifrance.org en suivant le processus indiqué dans l'autre document joint en annexe (frais d'envois : 2 euros).

Se renseigner sur les disponibilités et/ou réserver une ou plusieurs nuitées

Pour vous renseigner sur toutes les Auberges de jeunesse et structures d'hébergement membres du réseau Hostelling International, rendez-vous sur le site www.hifrance.org

Dans la fenêtre « Choisir une Auberge de jeunesse » sur la gauche, cliquer ensuite sur l'onglet « France » (vous resterez sur le site de la FUAJ) ou « International » (vous basculerez sur le site www.hihostels.com). Les Centres affiliés sont bien intégrés au site www.hifrance.org mais il n'est pas possible d'en connaître la disponibilité, ni d'effectuer une réservation en ligne. Utiliser les coordonnées (téléphone, mail ou adresse postal) indiquées sur leur fiche de présentation pour le faire. Les Centres affiliés n'apparaissent pas sur le site www.hihostels.com

Le format du paiement en ligne est différent :

Réservation en ligne

- sur www.hifrance.org : La réservation est gratuite. de 0 à moins de 100€ : le paiement se fait dans sa globalité sur le site. Au-delà de 100€ et plus, il est possible de payer en 2 fois, sur le site.
- Sur www.hihostels.com : Les frais de réservation sont de 1.80 € (Frais fixes à avril 2014) ; un acompte est à régler sur le site s'élevant à 6% du montant.

Annulation de réservation (informer l'Auberge de Jeunesse)

Sur www.hifrance.org, voici le détail des CGV :

- Plus de 30 jours avant le début du séjour ou du stage : 10% du montant du séjour ou du stage
- Entre 30 et 8 jours avant le début du séjour ou du stage : 50% du montant du séjour ou du stage
- Entre 7 jours et 24H avant le début du séjour ou du stage : 75% du montant du séjour ou du stage
- Moins de 24H avant le début du séjour ou du stage : 100% du montant du séjour ou du stage
- Non présentation au séjour : 100% du montant du séjour ou du stage

Sur www.hihostels.com

- Annulation à 24h et plus : le montant de la caution est conservé
- Annulation à moins de 24 du stage ou du séjour : 100% du montant réservé est dû.

Nous attirons votre attention sur la nécessité d'établir votre « carte adhérent FUAJ partenaire » avant de partir (via le formulaire en ligne ou dans une AJ proche de chez vous) si, pour votre première nuitée, vous souhaitez dormir dans un centre affilié ou une auberge de jeunesse étrangère. En effet, ces derniers ne pourront pas vous délivrer de « carte adhérent FUAJ Partenaire », pourtant indispensable pour y séjourner ou bénéficier de tarifs préférentiels.